

A.G.E.C

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

En formation, au capital de 5000 euros

Siège social: 12 Rue de la Part-Dieu, 69003, Lyon

RCS en cours

Procès-Verbal de décisions unilatérales de l'actionnaire unique en SASU

Le 31/01/2024, est présent au siège de la société, le soussigné: Mme Nathalie MARTINS, née le 26/04/1977 à Lyon 8ème, de nationalité Française, demeurant au 5 Rue Claude Berri, Saint-Priest, Rhône, France, 69800 a décidé la nomination du dirigeant comme suit:

RÉSOLUTION N°1

Nomination aux fonctions de Présidente telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée:

Mme Nathalie MARTINS, née le 26/04/1977 à Lyon 8ème, de nationalité Française, demeurant au 5 Rue Claude Berri, Saint-Priest, Rhône, France, 69800

celle-ci présente, déclare accepter lesdites fonctions.

RÉSOLUTION N°2

La rémunération de la présidence sera fixée ultérieurement.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en autant d'exemplaires originaux qu'il est nécessaire pour le dépôt d'un original au siège social et l'exécution des diverses formalités de publicité légale, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Je soussignée Mme Nathalie MARTINS, née le 26/04/1977 à Lyon 8ème, de nationalité Française, demeurant au 5 Rue Claude Berri, Saint-Priest, Rhône, France, 69800, certifie ce Procès-Verbal d'Assemblée Générale conforme à l'original.

Fait à: Lyon

Le: 31/01/2024

Signatures de l'associé unique:

